PASSATION DU TCF IRN

Intégration, Résidence et Nationalité

Public cible	Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour : – une demande de **nationalité française** (niveau B1) ; – une demande de **carte de résident** de longue durée (niveau A2) ; – une validation dans le cadre du **parcours citoyen OFII** (niveau A1). **ACCESSIBLE A TOUS LES BENEFICIAIRES DES FORMATIONS OFII VALIDANT LE NIVEAU A1 EN PLATEFORME EN 2022**
Contenu	4 épreuves obligatoires évaluant les compétences en français langue générale : – **Compréhension orale** – 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) – **Compréhension écrite** – 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) – **Expression écrite** – 3 exercices – **Expression orale** – 3 exercices (épreuve individuelle avec un examinateur)
Durée	Durée totale de 1 heure 15 : – Compréhension orale : 15 minutes – Compréhension écrite : 20 minutes – Expression écrite : 30 minutes – Expression orale : 10 minutes
Modalité d'inscription	Le paiement doit **impérativement** se faire avant la validation de toute inscription - Un rdv est donné pour cette opération
Délai d'accès	30 jours
Sites d'accueil	Saint - Denis (Nord) Saint - André (Est)
Date de démarrage	1 session par mois - date à définir
Tarif	140 € - espèces ou chèque
Accessibilité	Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite
Validation prévue	Les épreuves sont envoyées pour correction en métropole. L'attestation est transmise dans un délai de 4 semaines environ. **Sa durée de validité est de deux ans.** **Dans le cadre du TCF IRN, chaque candidat sera pris en photo le jour de l'examen - photo sur l'attestation**
Contacts	Secrétariat de formation : 0692 07 39 69 Mail: coupan.larissa@arep.re Siege AREP : 0262 25 03 85 / Mail : siege-social@arep.re

Fiche actualisée le 02/01/2023